

Le Crotoy Préservé et Authentique



**Assemblée Générale de l'Association
« Le Crotoy Préservé et Authentique »
Samedi 7 mai 2016**

Le Crotoy Préservé et Authentique

RAPPORT MORAL

Le Crotoy Préservé et Authentique

RAPPORT MORAL - ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 7 MAI 2016

Mesdames, Messieurs, Chers amis et adhérents,

- Nous voici réunis pour notre assemblée générale annuelle 2016, la 4eme année depuis la création de notre association en décembre 2012.
- L'assemblée générale est un moment privilégié de dialogue et d'échange avec les adhérents.
- Nous tenons tout d'abord à vous remercier de votre présence ici aujourd'hui, en ce week-end de l'Ascension. Vous témoignez ainsi de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association.
- Nous remercions également, Madame Jeanine Bourgau, Maire du Crotoy pour le prêt de la salle communale et la mise à disposition du matériel.
- L'association LCPA compte aujourd'hui **121 adhérents** à jour de leur cotisation, venant d'horizons divers :
 - 47% de Crotellois(es) / Saint-Firminois(es),
 - 31% de résidents (es) secondaires au Crotoy
 - 22% sont des adhérents (es) extérieurs au Crotoy (dont hors de France: Belgique, Allemagne)et au niveau de la mixité, il y a 53% de femmes et 47% d'hommes.

Le Crotoy Préservé et Authentique

RAPPORT MORAL - Suite

- Dans le domaine de nos activités proprement dites, le Conseil d'administration s'est réuni 8 fois et notre **site internet LCPA** est régulièrement mis à jour.
- A ce jour, il a reçu **17 258 visites** soit un peu plus de 12 visites / jour. Chiffre à comparer aux 12 571 visites enregistrées à la date de l'assemblée générale du 23 mai 2015. LCPA intéresse un très large public, bien au-delà de ses adhérents.
- Depuis notre dernière AG, nous avons organisé, en novembre 2015, le traditionnel repas Picard avec un Bisteu au menu qui a obtenu un grand succès : 45 personnes ont participé et il nous est demandé de recommencer cette année. Nous avons retenu la date du samedi 3 décembre 2016.
- Nous avons rencontré Madame Le Maire en juillet 2015 pour évoquer les dossiers qui correspondent tout à fait aux objectifs de nos statuts qui sont la défense de l'environnement, du patrimoine bâti et de la propriété collective de la commune du Crotoy et notamment de :
 - veiller à la préservation de l'architecture typique du Crotoy
 - favoriser la réhabilitation des bâtiments anciens
 - lutter contre la promotion immobilière faite dans le mépris de l'environnement naturel et bâti
 - veiller au respect de la réglementation de l'urbanisme et de l'environnement

Le Crotoy Préservé et Authentique

RAPPORT MORAL (suite)

Nous avons envoyé un courrier le 8 septembre 2015 pour confirmer tous ces points, à savoir:

- Les maisons abandonnées ou en déshérence
- Le chantier des villas du Cottage de l'Estran (démarré depuis 2010)
- Le centre conchylicole (mauvaises odeurs pour les riverains)
- L'extension des carrières derrière le lotissement « Barre-Mer »
- Le chemin du pendu
- La ferme Doudoux (future maison médicale)
- La maison d'hôtes O Mylle douceurs (remise en place du mémorial et du blason Florentin Lefils historien du Crotoy – Monument érigé par la commune en 1903)



Le Crotoy Préservé et Authentique

RAPPORT MORAL (suite et fin)

- Nous avons reçu une réponse de la Mairie à ce courrier en septembre 2015 qui ne nous a pas convaincu. Sur tous les points soulevés, elle n'apportait aucune proposition ou ne répondait tout simplement pas à la question posée.
- Après l'exposé de ce rapport, nous vous présenterons un diaporama de notre activité en 2015, de façon plus concrète et plus vivante ainsi que nos projets futurs pour l'année 2016.
- Ensuite, notre trésorier, M. Yves Delamotte, présentera le rapport financier, avant de passer au vote pour l'approbation des différents rapports (moral, activités et financier) et le renouvellement du Conseil d'administration.
- Quatre administrateurs ont demandé à être remplacé en 2016. C'est pour nous ici l'occasion de les remercier de leur action en 2015. Tous souhaitent rester au Conseil d'administration, en qualité d'observateur.
- Les cinq autres administrateurs ont manifesté leur désir de rester au conseil d'administration. M. Jean-Claude STEIL qui était un observateur très présent du CA, a fait part de sa candidature ainsi que d'autres personnes.
- L'assemblée générale élira un nouveau Conseil d'Administration avec 4 administrateurs nouveaux. Ensuite le nouveau Conseil d'administration élira à son tour le nouveau bureau (Président, secrétaire et trésorier

Le Crotoy Préservé et Authentique

- Nous devons rechercher en permanence de nouvelles forces, de nouvelles initiatives. Nous sommes certains que parmi vous beaucoup accepteront de rejoindre un jour le Conseil d'Administration.
- Voilà l'essentiel des informations que nous devions vous communiquer. Tout de suite après le diaporama, si vous le souhaitez, vous pourrez prendre la parole pour enrichir encore les débats.
- Mesdames, Messieurs, Chers amis et adhérents, je vous remercie.

François-Charles Rebeix
Président de LCPA

Le Crotoy Préservé et Authentique

RAPPORT D' ACTIVITES MAI 2015 / MAI 2016

Nous avons suivi ou organisé les dossiers suivants:

Le Crotoy Préservé et Authentique

• 1ère édition des Rencontres du Crotoy

Nous avons organisé la première édition qui s'est tenue après notre Assemblée Générale annuelle 2015 et a accueilli deux interventions de qualité :

- la première, sur l'intérêt historique de l'architecture balnéaire au Crotoy
- la seconde, sur les façons de rénover les maisons traditionnelles, en respectant leur caractère typique



Le Crotoy Préservé et Authentique
Association régie par le loi du 1er juillet 1901

A l'occasion de son assemblée générale 2015, LCPA présente

Architecture & Patrimoine Les Rencontres du Crotoy

SAMEDI 23 MAI 2015	ENTRÉE GRATUITE <i>Salle Toulouse-Lautrec Rue Eudel</i> de 13h à 18h	Partenaires	Programme
		 "Sauvegarde du patrimoine du Crotoy"	13h30-14h30 : Assemblée générale LCPA
			15h : Ouverture des Rencontres du Crotoy Introduction Claude Mignot, Professeur émérite, Université Paris Sorbonne
			15h15 : Elizabeth Justome, Historienne de l'architecture, Le quartier balnéaire du Crotoy au XIX ^e siècle, Histoire et architecture
			16h : Pause
			16h15 : Jean-François Herlem de Maisons paysannes de France Préserver et valoriser le patrimoine bâti ancien
			17h : questions
			17h30 : fin et pot de l'amitié

Le Crotoy Préservé et Authentique

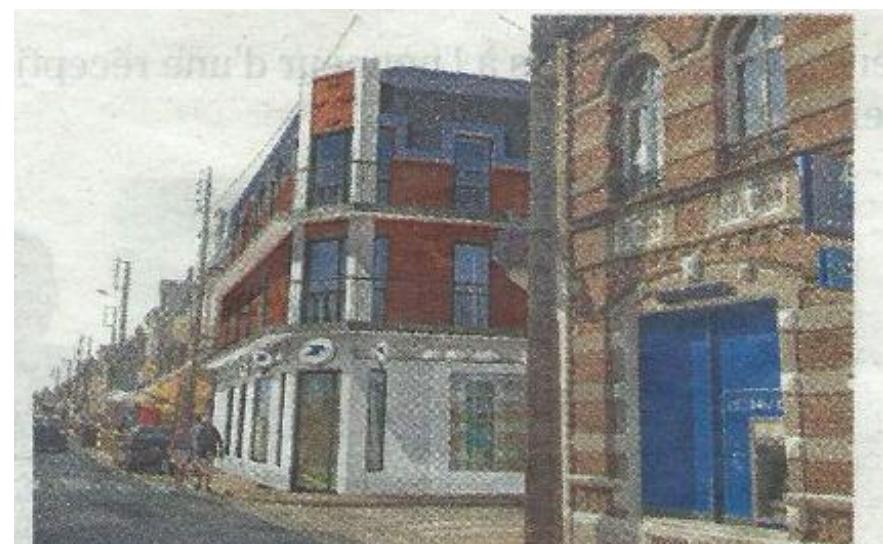
- **Le futur bâtiment du bureau de Poste**

La reconstruction du bureau de poste dont le permis de construire a été déposé fin mars 2015 en Mairie par POSTE IMMO.

Nous avons été informés par le responsable de POSTE IMMO que le comité de Direction souhaitait vendre deux appartements sur plan pour lancer le démarrage de la construction.



Photo de l'ancienne poste



La future agence postale rehaussée de quatre logements

Photo extrait d'un article du Journal d'Abbeville

Le Crotoy Préservé et Authentique

• Forum des Associations

Le forum des associations est destiné à la fois à la promotion de nos activités et au renforcement des liens avec les autres associations locales.

Nous en profitons pour suggérer aux adhérentes et adhérents de venir nous aider à tenir le stand de LCPA.
En septembre 2015, LCPA a présenté les thèmes suivants.

Ce que nous aimons et souhaitons valoriser



Ce qui nous attriste



**Le forum des associations 2016 se tiendra dorénavant sur une seule journée,
le samedi 17 septembre 2016 dans le « Magic Mirror » - Parking Jules Verne**

Le Crotoy Préservé et Authentique

- **Le Repas Picard**

45 personnes ont partagé ce repas Picard le samedi 28 novembre 2015.
C'est un grand moment de convivialité entre adhérents et amis de LCPA

En 2016, nous avons programmé le Repas Picard pour le samedi 3 décembre.
Pensez d'ores et déjà à réserver cette date dans votre agenda !



Le Bisteu



Les convives

Le Crotoy Préservé et Authentique

• Loi sur la transition énergétique et emballage des façades

Nous étions préoccupés l'année dernière à la même époque par le projet de loi sur la transition énergétique votée en première lecture à l'Assemblée nationale qui faisait obligation d'isoler les façades par l'extérieur, cet emballage privant les édifices de toute spécificité architecturale.

Les amendements proposés par le Sénat sous la pression des associations de protection de l'architecture et du paysage ont été en partie retenus en seconde lecture par l'Assemblée nationale.

La loi sur la transition énergétique a été publiée au J.O. le 18 août 2015 : le principe de l'isolation obligatoire est maintenu, mais pas celui de l'obligation par l'extérieur. Les dispositions protectrices des PLU et de leurs annexes doivent continuer à s'appliquer, le maire pouvant cependant y déroger par une décision motivée.

Il faut donc rester vigilant.



• Loi sur l'affichage public

Un second sujet de préoccupation a agité le bureau cette année : la loi dite « MACRON » comprenait une disposition permettant aux grands panneaux publicitaires (type 4x3) scellés au sol d'être implantés dans des villes de moins de 10.000 habitants.

Devant la pression des associations de défense du paysage et de l'opinion publique en général ce dispositif a été retiré de la loi.

Le Crotoy Préservé et Authentique

- Loi Liberté de création architecture et patrimoine**

La loi est en cours de navette entre l'Assemblée nationale et le Sénat. La première version votée par l'Assemblée nationale était peu protectrice, l'Etat se désengageant bien souvent de son rôle régaliens au détriment des collectivités locales. Comme pour la loi sur la transition énergétique, le Sénat a proposé des amendements protecteurs qui ont été en partie annulés en seconde lecture à l'Assemblée.

Quelques exemples :

- Dans le cadre de l'isolation par l'extérieur des bâtiments, a été réduite la liste des monuments, reconnus et protégés pour leur aspect esthétique, pour lesquels, par principe, ce type d'isolation est formellement interdit. Ainsi, les biens labellisés patrimoniaux, les biens protégés au titre des sites, les biens compris dans un site patrimonial remarquable, les immeubles protégés au titre des abords ainsi que les biens protégés au titre de l'Unesco seraient autorisés à modifier leur apparence par un système d'isolation par l'extérieur.
- Dans le cadre de l'élaboration d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (document de gestion des secteurs sauvegardés), l'Etat pourrait se désengager et laisser la commune seule édicter ce règlement.
- En ce qui concerne l'éolien, les propositions du Sénat réglementant plus sévèrement leur implantation ont été tout simplement supprimées, le gouvernement opposant environnement et patrimoine en faisant prévaloir le premier sur le second.

Le texte de la loi doit revenir devant le Sénat à la fin du mois de mai 2016

Le Crotoy Préservé et Authentique

- **Les maisons en déshérence ou abandonnées**

Nous avons lancé en 2015 un nouveau sujet veiller à la préservation de l'architecture typique du Crotoy et favoriser la réhabilitation des bâtiments anciens et des maisons, mais notre rôle se limite malheureusement à celui des lanceurs d'alerte, notre association n'ayant pas de légalité pour identifier les propriétaires et les contraindre à un minimum d'entretien de leur patrimoine immobilier

Nous constatons tous les jours qu'un certain nombre de bâtiments ou de maisons sont abandonnés ou en déshérence. c'est un risque de danger pour la population (chute de couverture des toits).

Nous en avons fait part à la Mairie pour que soit pris compte ce problème d'urbanisme. On ne peut pas laisser Le Crotoy donner ce triste spectacle (voir photos dans les slides suivants).



Maison rue Ferdinand de Lesseps



Mur démoli rue de la Mer



Ancienne épicerie Mayeux rue du 8 mai 1945

Exemples de maisons en déshérence ou abandonnées

Le Crotoy Préservé et Authentique

- **Les cottages de l'Estran**

Exemple de promotion non maîtrisée d'un projet de construction de 6 villas dont le permis de construire a été accordé en 2010

Depuis, le terrain a été classé en zone rouge (PPRI). Le promoteur a prévu de continuer malgré tout son programme de construction. Il espère vendre la 1ère villa pour continuer à construire la deuxième. Puis vendre la 2eme.....etc...

Août 2013



Mai 2016



Photo de la 1ère villa pratiquement terminée. Les travaux de démarrage des cinq autres villas ne sont pas commencés. Le reste du chantier est un « terrain vague »

Le Crotoy Préservé et Authentique

- Classement de l'église du Crotoy**

Nous avons fait une demande de classement au titre des monuments historiques de l'église du Crotoy.

La délégation permanente de la **Commission régionale du patrimoine et des sites** a émis un avis favorable à l'instruction du dossier. Celui-ci est toujours en attente de passage à la Commission suivante.

C'est une bonne nouvelle ! Nous espérons que l'instruction aboutira à un classement surtout quand on sait que les bâtiments classés peuvent bénéficier de subventions et que leur environnement est particulièrement surveillé par l'ABF dans un périmètre de 500 mètres (constructions comme démolitions)

- Le Plan Local d'Urbanisme**

LCPA est intervenu pour demander, lors de l'enquête publique, une diminution de hauteur des maisons du Quartier Caudron (7 mètres maxi) au faîte et cette demande a été inscrite dans le rapport du commissaire enquêteur.

Le nouveau PLU est désormais en vigueur

Le Crotoy Préservé et Authentique

- La fermeture du « chemin du Pendu »**

Ce chemin qui relie Saint-Firmin-Les-Crotoy à Saint Quentin-en-Tourmont avait été fermé par un riverain.

Colère des usagers !!!

Nous avons pris en compte ce problème et Madame le Maire du Crotoy a organisé une réunion de concertation avec tous les protagonistes en mars 2015.



La réunion a débouché sur le libre accès du chemin.

Lors de cette réunion, il a été convenu que les maires du Crotoy et de Saint-Quentin en Tourmont établissent chacun un arrêté stipulant que ce chemin rural sera ouvert à la circulation publique et aura une restriction d'usage, à savoir qu'il sera interdit aux véhicules à moteur non autorisés.

De plus, les mairies respectives devront mettre des panneaux rappelant la restriction.

Aujourd'hui, les panneaux ne sont toujours pas mis en place.

Le Crotoy Préservé et Authentique

• Le centre conchylicole

LCPA a apporté son soutien au collectif des riverains du centre conchylicole du Crotoy qui sont empoisonnés par les odeurs nauséabondes depuis l'ouverture du centre conchylicole en 2010.

Le Crotoy est très connu comme étant un port de pêche où il fait bon vivre. Les touristes viennent du monde entier pour visiter ce patrimoine traditionnel de maisons de pêcheurs et manger la célèbre moules-frites.

Seulement, l'envers du décor, c'est la pollution visuelle des fossés et olfactive engendrée par les rejets du lavage des moules au centre conchylicole et qui empoisonnent à tous les sens du terme la vie des riverains.

Le Président du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, a envoyé un courrier en décembre 2015 au GIE Produit de la Mer qui regroupe les 14 mytiliculteurs pour leur rappeler le règlement intérieur pour le nettoyage des moules sur leur concession en mer. Si ce constat de non respect des opérations de nettoyage perdurait pour certains d'entre eux, il serait difficile pour eux comme pour le Syndicat Mixte de trouver une solution pérenne.

Enfin, il termine son courrier en demandant à tous les mytiliculteurs de respecter le règlement intérieur, les agréments sanitaires et de redoubler de vigilances sur ces opérations de nettoyage afin de ne pas imputer le fonctionnement de cet outil collectif qui demande l'attention de tous.

Le collectif des riverains est satisfait de ce courrier mais qui semble rester lettre morte car depuis le début de la saison des moules (mars 2016), les riverains sont à nouveau très inquiets car les odeurs reprennent et cela devient insupportable.

De plus, il semblerait que les travaux prévus n'ont pas été réalisés. Une action commune LCPA/riverains sera lancée auprès du Syndicat mixte Baie de Somme. Il n'est pas possible de passer un nouvel été comme cela.

Le Crotoy Préservé et Authentique

LES PROJETS DE LCPA POUR 2016 - 2017

Le Crotoy Préservé et Authentique

Actions de LCPA en matière de patrimoine pour l'année 2016-2017

- Création de l'AVAP**

Nous souhaitons solliciter les autorités afin que la création de l'AVAP (Aire de protection et de valorisation du patrimoine), en cours d'étude depuis plusieurs années aboutisse. Cette servitude du PLU est destinée à promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti.

L'AVAP définit, de façon beaucoup plus précise que le PLU, les règles de construction et d'entretien des édifices de la zone délimitée (matériaux, murs, couvertures, couleurs, etc.).

En outre, l'organisation d'une permanence régulière de l'ABF doit permettre de bénéficier de conseils gratuits permettant de mieux concilier les impératifs économiques et les impératifs esthétiques des maisons anciennes

- Eclairage public**

L'enfouissement des réseaux électriques actuellement en cours devrait permettre de mettre en place un éclairage public en harmonie avec l'architecture des maisons anciennes : les réverbères actuels de la place Jeanne d'Arc correspondent exactement aux modèles des débuts de l'éclairage public (photos).

Les poteaux électriques en béton des années 1950 correspondent à l'esthétique d'un temps dépassé (photo). Les poteaux modernes mis en place ces dernières années sont plus discrets mais relèvent plutôt de l'esthétique des stations-service ou des parkings de supermarchés (voir photos planche suivante).

Le Crotoy Préservé et Authentique

- Eclairage ancien du Crotoy



- Eclairage actuel



Le Crotoy Préservé et Authentique

- Eclairage public (suite)

L'exemple de certaines villes voisines, en particulier Rue, peut être intéressant : les modèles choisis, comme ceux de la place Jeanne d'Arc sont en harmonie avec le beffroi et la chapelle du Saint Esprit (photos Rue).



Le centre ancien du Crotoy, en particulier l'ensemble des rues à l'intérieur du tracé des anciens remparts, les ruines du Château, méritent un traitement esthétique à l'échelle de leur valeur historique.

Le Crotoy Préservé et Authentique

- **Organiser un événement annuel: « Les Rencontres du Crotoy »**

Un événement institutionnel sur le thème de l'architecture & du patrimoine mais aussi de la l'urbanisation de la Baie de Somme.

Nous présentons pour 2016 une 2^{ème} édition avec comme intervenant M. **Jean-Paul Ducrotoy** Professeur émérite de l'Université du HULL (Grande Bretagne) sur le thème :

"La Picardie maritime : des écosystèmes épargnés par l'urbanisation"

Le principal objectif de ces rencontres, est à la fois de sensibiliser à la protection des bâtiments, à leur rénovation, à contribuer, même modestement, à une réflexion sur la qualité de vie dans nos villages, mais par-dessus tout à créer des liens avec les adhérents à l'occasion de nos AG.

Si nos adhérents ont des propositions sur un thème et s'ils connaissent une personnalité dont l'intervention serait intéressante, nous accueillerons avec plaisir toutes les suggestions.

Le Crotoy Préservé et Authentique

Notre événement 2016
se tiendra après
l'assemblée générale



Le Crotoy Préservé et Authentique
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

A l'occasion de son assemblée générale 2016, LCPA présente

Architecture & Patrimoine Les Rencontres du Crotoy 2016 - 2^{ème} édition

**SAMEDI
7 mai
2016**

**ENTRÉE
GRATUITE**

Salle
Toulouse-Lautrec
Rue Eudel

de 13h30 à 18h



Informations :
www.lcpa-lecrotoy.com

Inscription :
lcpa.lecrotoy@free.fr



Programme

- 13h30 :** Accueil
- 14h00 :** Assemblée générale LCPA
- 15h15 :** Pause
- 15h30 :** Ouverture des 2^{èmes} Rencontres du Crotoy
- 15h45 :** **Jean-Paul Ducrotoy**
Professeur émérite de l'Université du HULL (Grande Bretagne)
- La Picardie maritime
des écosystèmes épargnés par l'urbanisation**
- 16h30 :** Questions
- 17h30 :** Fin et pot de l'amitié

Le Crotoy Préservé et Authentique

RAPPORT FINANCIER

Solde au 23 mai 2015

Solde sur le compte bancaire au 23 mai 2015..... + 1673,21 €

Recettes

Adhésions et renouvellement d'adhésions..... 1315,00 €
Versement participants Repas Picard 1111,00 €
Divers 118,12 €

Total recettes: 2544,12 €

Dépenses

Assurances GMF..... 105,32 €
Achat pour les AG 2015 & 2016..... 243,65 €
Achats pour Repas Picard..... 766,57 €
Site LCPA –suppression publicité et changement nom de domaine..... 80,00 €
Divers (timbres, bureautique)..... 257,00 €
Adhésions autres associations (SPPEF, AMPF, ASPV)..... 82,00 €
Virement sur livret A de la Banque Populaire du Nord..... 2000,00 €
Achat affiches SGC CONCEPT pour « les rencontres du Crotoy 198,00 €

Total dépenses: 3738,66 €

Solde sur compte bancaire au 7 mai 2016: + 468,67 €

Avoir sur Livret A..... + 2507,12 €

Bilan financier au 7 mai 2016..... + 2975,79 €

Le Crotoy Préservé et Authentique

Le nouveau conseil d'administration

Le Crotoy Préservé et Authentique

RAPPEL: L'assemblée générale du 23 mai 2015 a élu les 9 membres du conseil d'administration qui a élu à son tour le bureau suivant:

- François-Charles Rebeix – Gérant de société – Président *
- Annie Jacques - Conservateur du patrimoine – Vice Présidente *
- Charles Chapron – Retraité – Vice Président *
- Yves Delamotte – Retraité – Trésorier *
- Jean-Claude Chamaillard – Retraité – Secrétaire général *
- François Pinon – Juriste
- Philippe Sturbelle Ecrivain et acteur
- Gilles Dussart – Docteur au Crotoy
- Frédéric Bernion – Antiquaire

2 Observateurs du CA

- Jean-Claude Steil – Retraité
- Yves Le Diascorn – retraité Education Nationale

* Membres du bureau sortant

Le Crotoy Préservé et Authentique

L'assemblée générale du 7 mai 2016, en délibération, décide de la composition du conseil d'administration comme suit:

5 administrateurs sortants se représentent

- Annie Jacques - Conservateur du patrimoine – Vice Présidente sortante
- Charles Chapron – Retraité – Vice Président sortant
- Jean-Claude Chamaillard – Retraité – Secrétaire général sortant
- Yves Delamotte – Retraité audiovisuel
- Philippe Sturbelle - Ecrivain et acteur

1 adhérente et 3 adhérents ont fait acte de candidature:

- Mme Lucette Delaby - Retraitee
- M. Daniel Convain - Retraité
- M. Jean-Claude Steil – Retraité
- Cyril Goerens – Expert comptable – Commissaire aux comptes

4 personnes souhaitent être « Observateurs du CA »

- François-Charles Rebeix – Gérant de société
- Gilles Dussart – Médecin au Crotoy
- Frédéric Bernion – Antiquaire
- Yves Le Diascorn – retraité Education Nationale

Le Nouveau conseil d'administration se réunira après l'AG pour élire le nouveau bureau

Le Crotoy Préservé et Authentique

QUESTIONS DIVERSES

Le Crotoy Préservé et Authentique

Approbation des rapports

1 - L'assemblée générale approuve à l'unanimité tous les rapports suivants:

- le rapport moral
- le rapport d'activités 2015
- les projets pour 2016
- le rapport financier

2 - L'assemblée générale confirme la composition du conseil d'administration comme suit :

- Annie Jacques - Conservateur du patrimoine
- Charles Chapron – Retraité
- Jean-Claude Chamaillard – Retraité
- Yves Delamotte – Retraité audiovisuel
- Philippe Sturbelle - Ecrivain et acteur

3 – Les 4 candidats suivants sont élus à l'unanimité des adhérents présents lors de l'assemblée générale:

- Mme Lucette Delaby - Retraitee
- M. Daniel Convain - Retraité
- M. Jean-Claude Steil – Retraité
- Cyril Goerens – Expert comptable – Commissaire aux comptes

Le Crotoy Préservé et Authentique

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

MAINTENANT LA PAUSE ET PUIS

« LES 2^{emes} RENCONTRES DU CROTOY sur le thème »

**"La Picardie maritime :
des écosystèmes épargnés par l'urbanisation"**

Intervenant: M. Jean-Paul DUCROTOY

QUI SERONT SUIVIS PAR LE POT DE L'AMITIE

Le Crotoy Préservé et Authentique

Introduction de M. Charles Chapron – Vice-Président de LCPA

Mesdames, Messieurs, Chers Amis

Au secours nous sombrons... Par arrêté du 10 Mai 2010, le Préfet de la Somme a initié l'élaboration d'un plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) de submersion marine et de recul du trait de côte sur 10 communes du département.

Ce PPRN est un tableau d'une évolution incertaine et représente actuellement plus de risques pour les biens et la population que l'hypothétique submersion.

Il y aurait beaucoup à redire sur l'étude très partielle qui, par exemple, n'intègre pas les avancées du trait de côte, seulement les retraits... On retrouve souvent dans l'étude l'expression « conformément aux services de l'état » ce qui témoigne d'une étude pseudo scientifique peu crédible.

Pire, aujourd'hui, la Direction des Affaires Maritimes s'oppose aux travaux de maintien en état de quais de protection et de digues même financés par les propriétaires.

Demain, suivant le PPRN, on défigurera des quartiers historiques à grand renfort de « velux » ou même de plates-formes d'hélitreuillage sur nos toits, et à la charge des propriétaires !!

Le Crotoy Préservé et Authentique

L'actualité est centrée sur la lutte contre le chômage, sur la formation...

Notre secteur touristique est source d'emplois qu'on ne peut pas délocaliser... Pourtant on ose nous annoncer en même temps que la création d'emplois dans le secteur « Baie de Somme-Marquenterre » sera gelée pour éviter une sédentarisation de personnes trouvant par ici un emploi.

Nous marchons sur la tête : partout dans le pays on ne cherche qu'à créer des emplois, ici il faut le limiter. Plus d'extensions touristiques, nous allons vers une désertification de nos communes ; tout cela pour une montée des eaux à l'horizon 2100 prédicta par un organisme (CREOCEAN) qui a été incapable de prévoir l'inondation de ses locaux à la Rochelle dans les années 1999 !!

La présentation de ce PPRN est très « négative » alors que l'on pourrait **POSITIVER** les actions.

Journellement, les médias nous ressassent les oreilles en parlant de la transition énergétique et des bouleversements climatiques qui peuvent être source d'enrichissement et de développement pour l'emploi...
Dans la formulation du plan c'est la récession programmée !!

Il faut renverser la vapeur et positiver : lancer de nouveaux et originaux chantiers en laissant à l'initiative locale l'entretien voire la création d'ouvrages pour lutter contre les retraits de côte à quelques endroits.

Pourquoi sur nos zones rouges inconstructibles désormais, ne pas innover en matière de conception urbaine et architecturale pour intégrer au mieux le risque d'inondation à l'exemple de l'effort actuel des Pays Bas, nos voisins.

Le Crotoy Préservé et Authentique

C'est en développant nos zones dites « rurales » que nous réduirons à long terme les problèmes écologiques et sociaux liés à la surpopulation des grands centres urbains.

Il faut clarifier, à court terme, la responsabilité de la gestion des digues de protection et leur entretien.

Nous ne pouvons laisser les Affaires Maritimes nous **SABORDER**. Heureusement, à l'issue de l'Enquête Publique, et l'avis défavorable donné au PPRN par les 3 commissaires enquêteurs, le bon sens pourrait l'emporter enfin.

Mais il nous faut rester vigilants. Nous tenons à apporter notre pierre, ce jour, pour que notre secteur progresse raisonnablement tant en matière d'emplois, d'économie, de bien-être social.

M. Jean-Paul Ducrotoy pouvez-vous nous apporter un autre éclairage plus optimiste pour les décennies à venir... et réfléchir sur des écosystèmes épargnés par l'urbanisation : peut-être une chance pour notre Picardie Maritime.

Présentation de M. Jean-Paul DUCROTOY

Le Crotoy Préservé et Authentique

FIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Crotoy Préservé et Authentique

Le nouveau conseil d'administration qui s'est réuni après l'assemblée générale a élu le bureau suivant:

- Président :**
- Vice Présidente :**
- Vice Président :**
- Trésorier :**
- Secrétaire Général :**

- Le Conseil d'administration délègue ses pouvoirs à M. , avec pour chacun faculté d'agir seul, pour signer en son nom et place, les pièces utiles au fonctionnement de l'association LCPA.
- Le Conseil d'administration délègue ses pouvoirs à M. , à M. et à M. pour être signataire du compte bancaire de LCPA à la Banque Populaire du Nord du Crotoy.